

Les estimations du Men\$uel PORC s'appuient sur les **données économiques observées** depuis le début de l'année et permettent de dresser un portrait basé sur le modèle ASRA (assurance stabilisation des revenus agricoles) et qui représente la situation depuis le 1^{er} janvier 2019 jusqu'à maintenant. La perspective de ces estimations n'est donc pas la même que celle de La Financière agricole du Québec (FADQ), dont les prévisions s'appliquent à l'ensemble de l'année en cours, soit sur 52 semaines.

L'équipe du Men\$uel PORC vous présente une édition qui se base sur le nouveau modèle 2017 du coût de production ASRA, qui s'applique à partir de 2019. Les valeurs recueillies par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) de l'enquête 2017 ont été actualisées avec les facteurs d'indexation observés en 2018 par la FADQ dans ses tableaux « coût de production indexé 2018 » publiés en avril 2019. Par la suite, nous avons indexé ces données en fonction de la réalité qui prévaut depuis janvier 2019. Ces données se retrouvent dans la seconde colonne des tableaux en pages 3 et 4.

Le 20 septembre dernier, la FADQ a révisé ses résultats prévisionnels pour l'année 2019. Ils sont présentés dans la première colonne des tableaux en page 3 et 4, pour les ateliers « Naisseur » et « Finisseur ». Une compensation est désormais prévue; toutefois, les dates de versements ne sont pas connues pour l'instant.

En ce qui concerne le revenu stabilisé ajusté pour 2019 en page 3, la contribution au programme Agri-investissement est maintenant estimée à 1,78 \$/100 kg ou 1,86 \$/porc, selon les prévisions de la FADQ. Ce montant tient compte uniquement de l'année en cours, car les montants des années antérieures auront été utilisés (2018, dans ce cas-ci).

Il faut prendre note qu'en 2019, la FADQ devait entreprendre des travaux supplémentaires afin de suivre l'évolution des investissements effectués chez les entreprises quant aux normes sur le bien-être animal, entre autres. Ces travaux pourraient entraîner des changements, qui n'ont pas été pris en compte dans nos estimations de l'année 2019. Lorsque ces changements seront connus, nous actualiserons l'information pour les éditions suivantes.

De plus, les éleveurs qui ont livré des porcs dans la période du 7 février au 1^{er} juin 2019 recevront un ajustement rétroactif du prix des porcs. Or, les Éleveurs de porcs du Québec ont été dans l'obligation de reporter ce versement. En effet, certaines dispositions de la Convention ont dû être clarifiées lors d'audiences qui se sont tenues les 29 et 30 août derniers devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Les éleveurs et les acheteurs demeurent dans l'attente de la décision de la Régie. En conséquence, la présente édition reflète le prix versé aux éleveurs à ce jour, sans les montants d'ajustement réclamés.

À la fin du mois de novembre 2019, après 48 semaines, le revenu stabilisé ajusté se chiffre à 193,86 \$/100 kg. Quant au revenu du marché, il se situe à 192,08 \$/100 kg pour la même période.

Ainsi, l'écart s'établit maintenant à 1,78 \$/100 kg, le coût de production indexé depuis le début de l'année étant supérieur au prix du marché. Par conséquent, selon les données cumulées à **ce jour (48 semaines sur 52)**, il y aurait une compensation pour les ateliers « Finisseur » et « Naisseur ». On attribue 64 % de cet écart à l'atelier « Finisseur », ce qui équivaut, selon les estimations du Men\$uel PORC, à 1,14 \$/100 kg de carcasse. L'atelier « Naisseur » assume 36 % de l'écart restant, ce qui représente 13,67 \$/truite. Ces valeurs représentent une estimation à partir des données économiques observées jusqu'à maintenant et non pas des prévisions pour l'ensemble de l'année en cours.

En novembre, selon la grille « PORC QUALITÉ QUÉBEC » publiée par les Éleveurs de porcs du Québec, le prix de pool moyen et pondéré par le nombre de porcs abattus s'est chiffré à 183,18 \$/100 kg à l'indice 100, ayant augmenté de quelque 16 \$/100 kg par rapport au prix de pool d'octobre.

janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
138,44 \$	133,86 \$	138,15 \$	193,32 \$	206,54 \$	192,62 \$	183,07 \$	190,36 \$	162,49 \$	167,05 \$	183,18 \$	

Les grains produits et consommés à la ferme ne sont pas inclus dans le coût d'alimentation par porc mentionné à la page 3. Celui-ci combine plutôt les produits achetés (moulées, grains, etc.) pour l'alimentation de l'ensemble de l'entreprise de type naisseur-finiisseur.

À la page 9, un tableau sur la répartition du coût d'alimentation par secteur d'activité vous est présenté. Il comprend le coût d'alimentation complet incluant la valeur des grains produits et consommés à la ferme par truie, par porcelet et par porc.

De plus, vous trouverez à la page 10 un tableau et un graphique récapitulatifs des 12 derniers mois en ce qui concerne le coût d'alimentation indexé du modèle par mois. Pour 2018, les données ont été calculées selon le poids de vente de 104 kg carcasse, à la suite de l'annualisation du modèle 2012 par la FADQ en 2016. À partir de 2019, le modèle 2017 s'appliquant, les données sont calculées selon le poids de vente de 104,3 kg carcasse.

Précisons qu'à la page 11, l'évolution du graphique sur le nombre de porcs abattus au Québec et mis en marché par les Éleveurs de porcs du Québec tient compte de toutes les grilles appliquées au Québec. Cela permet une meilleure comparaison avec les années précédentes compte tenu de l'ajout de nouvelles grilles.

En annexe, vous retrouverez les principaux paramètres des modèles 2012 et 2017. Mentionnons, entre autres, que la ferme modèle possède 364 truies et produit 7 441 porcs/an. De plus, elle cultive 83,5 ha et l'alimentation est à base de moulée commerciale dans une proportion de 53 % et de moulée fabriquée à la ferme dans une proportion de 47 %.

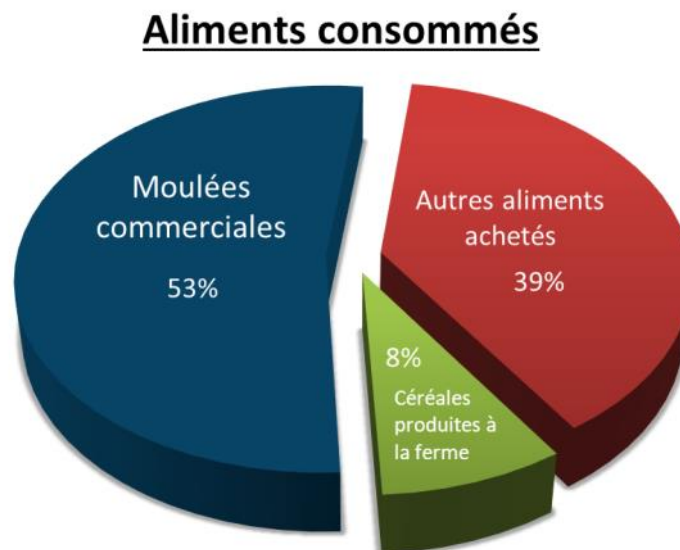
Rédaction :

Benoît Turgeon, agr., agroéconomiste

Caroline Lacroix, B. Sc. A. (agroéconomie)

Geneviève Berthiaume, B. Sc. A. (agronomie)

Répartition des aliments consommés à la ferme selon le modèle naisseur-finiisseur 2017 du CECPA



Rappelons que les données des tableaux ci-dessous apparaissant sous la rubrique « Men\$uel » représentent des estimations qui s'appuient sur les données économiques observées **depuis le début de l'année** et permettent de dresser un portrait basé sur le modèle ASRA décrivant la situation **jusqu'à maintenant**. La perspective de ces estimations n'est donc nécessairement pas la même que celle de La Financière agricole du Québec (FADQ). Dans cette édition, les résultats de la FADQ sont les résultats prévisionnels de l'année 2019.

Tableau de compilation préliminaire basée sur le coût de production 2018 - modèle 2017 COMPENSATION POUR UNE ENTREPRISE DE TYPE NAISSEUR-FINISSEUR

Période couverte par le Men\$uel Porc : Janvier - Novembre 2019		Prévisions FADQ 2019	Men\$uel 2019
	Unité		
Porcs assurables en engraissement		7441	7441
Truies assurables en maternité		364	364
Nombre de semaines couvertes		52	48

ATELIERS NAISSEUR-FINISSEUR COMBINÉS

Revenu stabilisé ajusté (note 1)	(\$/100 kg de carc.)	197,39 \$	193,86 \$	↓
	(\$/porc)	205,88 \$	202,20 \$	
	(\$/100 lb)	89,54 \$	87,94 \$	
Revenu stabilisé	(\$/porc)	207,74 \$	204,06 \$	
Revenu du marché	(\$/100 kg de carc.)	191,85 \$	192,08 \$	↑
	(\$/porc)	200,10 \$	200,34 \$	
Poids moyen de carcasse	(kg)	104,3	104,3	
Prix de pool cumulatif (indice 100)	(\$/100 kg de carc.)	n. d.	172,55 \$	↑
	(\$/100 lb)	n. d.	78,27 \$	
Écart total pour le modèle	(\$/100 kg de carc.)	5,54 \$	1,78 \$	↓
	(\$/porc)	5,78 \$	1,86 \$	
Coût d'alimentation (n'inclut pas le coût des grains produits à la ferme)	(\$/porc)	n. d.	130,90 \$	↑
Agri-investissement estimé	(\$/porc)	1,86 \$	1,86 \$	
Autres charges variables et fixes	(\$/porc)	n. d.	73,16 \$	↓

1 L'ajustement du revenu stabilisé est attribuable au programme Agri-investissement.

Note : Les symboles situés à droite du tableau représentent le sens de la variation par rapport au mois précédent.

Tableau de compilation préliminaire basée sur le coût de production 2018 - modèle 2017 COMPENSATION PAR ATELIER

ATELIER NAISSEUR		Unité	Prévisions FADQ 2019	Men\$uel 2019	
Truies assurables en maternité			364	364	
Nombre de semaines couvertes			52	48	
Écart revenu stabilisé ajusté - revenu du marché (36 % de l'écart par porc assuré du tableau NF x 7 441 / 364)		(\$/truie)	42,54 \$	13,67 \$	↓
Avance ASRA annoncée (estimée ou réelle)* et reçue à ce jour**		(\$/truie)	0,00 \$ *	0,00 \$ **	=
Coût annuel d'adhésion ASRA (note 1)		(\$/truie)	32,63 \$ *	32,63 \$	
Compensation ASRA reçue (montant net)		(\$/truie)	-32,63 \$		
Compensation ASRA à recevoir (montant net)		(\$/truie)		-18,96 \$	↓
Écart NET sur une base de 52 semaines		(\$/truie)	9,91 \$		
Écart NET après 48 semaines couvertes (note 2) (Écart(stabilisé-marché) x 48 semaines couvertes ÷ 52 - avance nette reçue)		(\$/truie)		-17,50 \$	↓

ATELIER FINISSEUR		Unité	Prévisions FADQ	Men\$uel 2019	
Porcs assurables en engraissement			7441	7441	
Nombre de semaines couvertes			52	48	
Poids de carcasse		(kg de carc.)	104,3	104,3	
PAR 100 KG DE CARCASSE					
Écart revenu stabilisé ajusté - revenu du marché (64 % de l'écart)		(\$/100 kg)	3,55 \$	1,14 \$	↓
Avance ASRA annoncée (estimée ou réelle)* et reçue à ce jour**		(\$/100 kg)	0,00 \$ *	0,00 \$ **	
Coût annuel d'adhésion ASRA (note 1)		(\$/100 kg)	2,46 \$ *	2,46 \$	
Compensation ASRA reçue (montant net)		(\$/100 kg)	-2,46 \$		
Compensation ASRA à recevoir (montant net)		(\$/100 kg)		-1,32 \$	↓
Avance NETTE reçue par kg carc. produit jusqu'à présent (avance nette annuelle ÷ 48 semaines couvertes x 52)		(\$/100 kg)		0,00 \$	
Écart NET sur une base de 52 semaines		(\$/100 kg)	1,09 \$		
Écart NET après 48 semaines couvertes (note 2)		(\$/100 kg)		-1,32 \$	↓

1 Le calcul de la prime ASRA est établi selon la méthode d'estimation de la FADQ. Celui-ci pourrait faire l'objet de changement.

2 Ce sont des estimations à la fin de la période concernée. Si le montant est négatif, cela signifie qu'il est à payer.

Note : Les symboles situés à droite du tableau représentent le sens de la variation par rapport au mois précédent.

Prix garanti et compensation selon le modèle ASRA SECTION DE L'ENGRASSEMENT SUPPLÉMENT D'INFORMATION

Coût de production calculé avec une moyenne des prix (porcelets et moulée)
des quatre derniers mois

	Coût de production ¹ en engraissement \$/100 kg de carcasse	Prix des porcelets moy. de 4 mois (25,5 kg) ² \$/porcelet	Coût de la moulée moy. de 4 mois \$/porc
décembre 18	180,21 \$	58,68 \$	99,20 \$
janvier 19	178,61 \$ *	57,81 \$	95,51 \$ *
février 19	177,59 \$ *	56,21 \$	96,06 \$ *
mars 19	177,65 \$ *	55,73 \$	96,71 \$ *
avril 19	181,53 \$	59,91 \$	97,00 \$
mai 19	185,32 \$	64,16 \$	97,13 \$
juin 19	190,25 \$	68,07 \$	98,77 \$
juillet 19	195,03 \$	70,12 \$	102,25 \$
août 19	196,88 \$	69,95 \$	104,67 \$
septembre 19	196,12 \$	67,51 \$	106,18 \$
octobre 19	194,65 \$	65,93 \$	106,21 \$
novembre 19	192,99 \$	65,99 \$	104,32 \$

¹ Le coût de production en engraissement est évalué selon la répartition de l'enquête réalisée par le Centre d'études sur les coûts de productions en agriculture (CECPA) incluant une valeur pour le porcelet et excluant la cotisation à l'ASRA.

² Le poids de 25,5 kg est celui retenu afin de suivre historiquement la valeur des porcelets.

Notes :

- À partir de janvier 2019, les résultats proviennent du modèle 2017.
- Les données de janvier à mars 2019 comportant un astérisque (*) ont été révisées à la suite de la parution du coût de production final 2018 le 5 avril 2019. La baisse du coût d'alimentation n'est pas tributaire de la baisse du coût des ingrédients, mais plutôt de la meilleure efficacité du modèle de production 2017 en ce qui concerne la quantité de moulée/porc et le taux de conversion.

Prix garanti et compensation selon le modèle ASRA SECTION DE L'ENGRASSEMENT

La colonne F « Avance nette, \$/100 kg » représente le montant réellement reçu.

Ex. : Au mois d'avril, on a observé les montants suivants :

(C) écart net après déduction du coût d'adhésion (A – B) = 12,31 \$/100 kg (si négatif, montant à payer)
(F) avance nette reçue de la FADQ (D – E) = 0,00 \$/100 kg

	PAR 100 KG DE CARCASSE						
	Compensation (rev. stab. — rev. marché) (A) \$/100 kg	Coût d'adhésion ¹ ASRA (B) \$/100 kg	Compensation NETTE ² (compensation – cotisation) C = (A - B) \$/100 kg	ASRA ³ sur une base annuelle		Avance nette F = (D - E) \$/100 kg	ASRA ⁴ À venir année précédente \$/100 kg
				Avance reçue (D) \$/100 kg	Cotisation perçue (E) \$/100 kg		
décembre 18	16,13 \$	3,82 \$	12,31 \$	12,56 \$	3,19 \$	9,37 \$	0,00 \$
janvier 19	24,53 \$	3,82 \$	20,71 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	2,94 \$
février 19	26,09 \$	3,82 \$	22,27 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	2,94 \$
mars 19	25,58 \$	3,82 \$	21,76 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	2,94 \$
avril 19	16,13 \$	3,82 \$	12,31 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
mai 19	6,92 \$	3,82 \$	3,10 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
juin 19	2,39 \$	3,82 \$	-1,43 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
juillet 19	1,20 \$	2,01 \$	-0,81 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
août 19	0,00 \$	2,01 \$	-2,01 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
septembre 19	1,35 \$	2,46 \$	-1,11 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
octobre 19	2,09 \$	2,46 \$	-0,37 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
novembre 19	1,14 \$	2,46 \$	-1,32 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

¹ Ce montant est établi selon les données prévisionnelles publiées par la FADQ. En attendant la parution de ces dernières, le coût d'adhésion utilisé est celui de l'année précédente.

² Ce sont des estimations à la fin de la période concernée. Si le montant est négatif, cela signifie qu'il est à payer.

³ Ces montants sont établis selon la méthode de calcul d'estimation de la FADQ ou selon l'information fournie par cette dernière.

⁴ Le montant indiqué est déduit des plus récentes données publiées par la FADQ pour l'année précédente.

Note : À partir de janvier 2019, les résultats proviennent du modèle 2017. De plus, à partir d'avril 2019, les valeurs sont indexées selon le coût de production final 2018 publié par la FADQ en avril 2019.

Prix garanti et compensation selon le modèle ASRA SECTION DE LA MATERNITÉ

La colonne H « à recevoir, \$/truie » représente le montant net d'ASRA que l'exploitation recevrait si son année financière se terminait à ce moment, tout en tenant compte des avances reçues.

Ex. : pour le mois d'avril :

(C) écart net (A – B)	= 150,35 \$/truie (si négatif, montant à payer)
(F) avance nette reçue de la FADQ (D – E)	= 0,00 \$/truie
(G) écart net proportionnel au nombre de semaines	= 150,35 \$ x 17/52 = 49,15 \$/truie
(H) estimation actuelle à recevoir (G – F)	= 49,15 \$ – 0,00 \$ = 49,15 \$/truie

	Compensation (rev. stab. — rev. marché) (A) \$/truie	Coût d'adhésion ¹ ASRA (B) \$/truie	Compensation NETTE ² (compensation – cotisation) C = (A - B) \$/truie	ASRA ³ sur une base annuelle			Proportionnelle au nombre de semaines		ASRA ⁴ À venir année précédente \$/truie
				Avance reçue (D) \$/truie	Cotisation perçue (E) \$/truie	Avance nette F = (D - E) \$/truie	Écart NET G = C x sem/52 \$/truie	À recevoir ² H = (G - F) \$/truie	
décembre 18	167,34 \$	43,13 \$	124,21 \$	131,28 \$	36,50 \$	94,78 \$	124,21 \$	29,43 \$	0,00 \$
janvier 19	294,20 \$	43,13 \$	251,07 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	24,14 \$	24,14 \$	29,43 \$
février 19	312,90 \$	43,13 \$	269,77 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	46,69 \$	46,69 \$	29,43 \$
mars 19	306,75 \$	43,13 \$	263,62 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	65,91 \$	65,91 \$	29,43 \$
avril 19	193,48 \$	43,13 \$	150,35 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	49,15 \$	49,15 \$	0,00 \$
mai 19	82,94 \$	43,13 \$	39,81 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	16,84 \$	16,84 \$	0,00 \$
juin 19	28,65 \$	43,13 \$	-14,48 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	-7,24 \$	-7,24 \$	0,00 \$
juillet 19	14,38 \$	27,24 \$	-12,86 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	-7,66 \$	-7,66 \$	0,00 \$
août 19	0,00 \$	27,24 \$	-27,24 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	-18,33 \$	-18,33 \$	0,00 \$
septembre 19	16,21 \$	32,63 \$	-16,42 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	-12,31 \$	-12,31 \$	0,00 \$
octobre 19	25,03 \$	32,63 \$	-7,60 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	-6,43 \$	-6,43 \$	0,00 \$
novembre 19	13,67 \$	32,63 \$	-18,96 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	-17,50 \$	-17,50 \$	0,00 \$

¹ Ce montant est établi selon les données prévisionnelles publiées par la FADQ. En attendant la parution de ces dernières, le coût d'adhésion utilisé est celui de l'année précédente.

² Ce sont des estimations à la fin de la période concernée. Si le montant est négatif, cela signifie qu'il est à payer.

³ Ces montants sont établis selon la méthode de calcul d'estimation de la FADQ ou selon l'information fournie par cette dernière.

⁴ Le montant indiqué est déduit des plus récentes données publiées par la FADQ pour l'année précédente.

Note : À partir de janvier 2019, les résultats proviennent du modèle 2017. De plus, à partir d'avril 2019, les valeurs sont indexées selon le coût de production final 2018 publié par la FADQ en avril 2019.

Évolution du prix de pool (Qualité Québec)

Mois	Semaine	Période finissant le	Prix indice 100	
			Hebdo. \$/100 kg	Cumulatif ¹ \$/100 kg
Janvier	1	2019-01-05	135,52	135,52
	2	2019-01-12	135,52	135,52
	3	2019-01-19	135,52	135,52
	4	2019-01-26	142,31	137,50
	5	2019-02-02	141,51	138,44
Février	6	2019-02-09	137,84	138,33
	7	2019-02-16	136,18	138,00
	8	2019-02-23	132,75	137,32
	9	2019-03-02	128,50	136,27
Mars	10	2019-03-09	126,64	135,25
	11	2019-03-16	128,37	134,61
	12	2019-03-23	139,17	134,98
	13	2019-03-30	161,11	136,85
Avril	14	2019-04-06	185,25	139,99
	15	2019-04-13	192,92	143,26
	16	2019-04-20	195,54	146,23
	17	2019-04-27	201,63	148,53
Mai	18	2019-05-04	206,37	151,54
	19	2019-05-11	205,20	154,17
	20	2019-05-18	205,88	156,69
	21	2019-05-25	208,71	158,56
	22	2019-06-01	206,98	160,71
Juin	23	2019-06-08	202,96	163,41
	24	2019-06-15	197,74	165,55
	25	2019-06-22	184,05	166,63
	26	2019-06-29	184,05	167,38
Juillet	27	2019-07-06	184,05	168,06
	28	2019-07-13	184,05	168,85
	29	2019-07-20	171,23	168,96
	30	2019-07-27	179,24	169,43
	31	2019-08-03	197,20	170,61
Août	32	2019-08-10	206,02	172,01
	33	2019-08-17	199,37	173,08
	34	2019-08-24	192,84	173,82
	35	2019-08-31	162,49	173,42
	Septembre	36	2019-09-07	162,49
37		2019-09-14	162,49	172,68
38		2019-09-21	162,49	172,31
39		2019-09-28	162,49	171,97
Octobre	40	2019-10-05	167,48	171,81
	41	2019-10-12	167,48	171,68
	42	2019-10-19	167,48	171,57
	43	2019-10-26	167,48	171,45
	44	2019-11-02	165,36	171,27
Novembre	45	2019-11-09	171,28	171,27
	46	2019-11-16	187,21	171,71
	47	2019-11-23	192,15	172,27
	48	2019-11-30	181,91	172,55
Décembre	49			
	50			
	51			
	52			

¹ Le prix cumulatif est pondéré selon le nombre de porcs Qualité Québec abattus chaque semaine.

Le coût d'alimentation par atelier est calculé pour des entreprises utilisant de la moulée commerciale (53 %) et de la moulée fabriquée à la ferme (47 %). Le coût d'alimentation inclut la valeur au marché des grains produits à la ferme. Il est basé sur l'Étude sur le coût de production des entreprises porcines de type naisseur-finisieur en 2017, modèle de base, au Québec (CECPA, 2019).

Répartition du coût d'alimentation par secteur d'activité, ADAPTÉE DU MODÈLE DE BASE NAISSEUR-FINISSEUR 2017 DU CECPA, INDEXÉ À LA VALEUR D'AUJOURD'HUI - JANVIER À NOVEMBRE 2019

Coût d'alimentation par unité (\$ /tête)	Coût par truie par an (\$/truie)	Coût par porcelet produit (\$/porcelet)	Coût par porc produit de 104,3 kg de carc. (\$/porc)	Coût total proportionnel* par porc produit de 104,3 kg de carc. (\$/porc)
Coût d'alimentation du dernier mois \$ / animal	457,47 \$	14,47 \$	102,00 \$	138,49 \$
<i>Équivalent \$ / tonne</i>	386,05 \$	425,51 \$	360,41 \$	s. o.
Coût d'alimentation cumulé depuis le 1 ^{er} janvier	450,81 \$	14,77 \$	101,50 \$	137,99 \$
<i>Équivalent \$ / tonne</i>	380,43 \$	434,31 \$	358,65 \$	s. o.
Coût d'alimentation des 8 dernières semaines	s. o.	14,18 \$	s. o.	s. o.
Coût d'alimentation des 17 dernières semaines	s. o.	s. o.	104,32 \$	s. o.

*« Proportionnel » inclut l'alimentation des truies et des porcelets nécessaire afin de produire 7 441 porcs.

Notes importantes	
Coût par truie	Quantité d'aliments pour nourrir 1 truie + cochette et verrat (1 185 kg d'aliments consommés par truie)
Coût par porcelet	Quantité d'aliments pour nourrir chaque porcelet de la naissance à l'expédition, poids de 26,6 kg (34 kg d'aliments consommés par porcelet)
Coût par porc	Quantité d'aliments pour nourrir un porc de 26,6 à 130,4kg de poids vif (104,3 kg de carcasse), (283 kg d'aliments consommés par porc)
Coût total par porc	Quantité totale d'aliments par porc vendu (104,3 kg) pour le modèle naisseur-finisieur
Coût moyen pour 17 semaines	Moyenne de 17 semaines pour un porc de 104,3 kg (283 kg d'aliments consommés par porc)

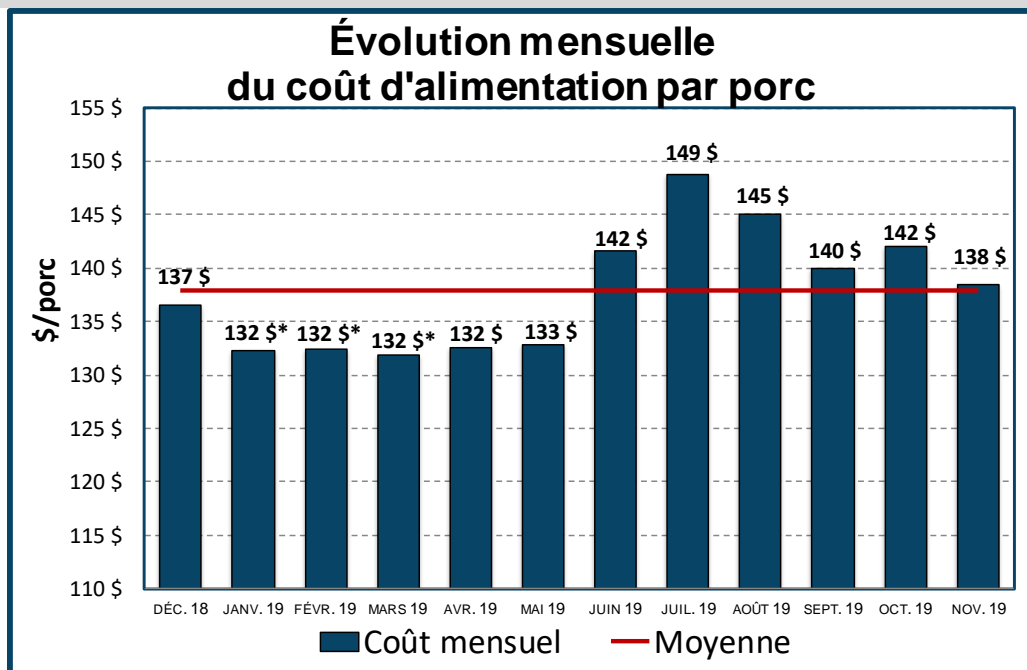
Indice de variation ¹	Moulée - engraissement	Moulée - truie	Moulée - porcelet
Prix 2019 (janv. à nov.)	1,0504	1,0738	0,9916
Prix 2018 (janv. à déc.)			

¹ Exemple : si le prix d'une moulée était en moyenne de 350 \$/tonne pour l'année 2018 et qu'il était en moyenne de 340 \$/tonne de janvier à mai 2019, l'indice serait de 0,971.

Évolution du coût d'alimentation par secteur d'activité ADAPTÉE DU MODÈLE DE BASE NAISSEUR-FINISSEUR 2012 ET 2017 DU CECPA

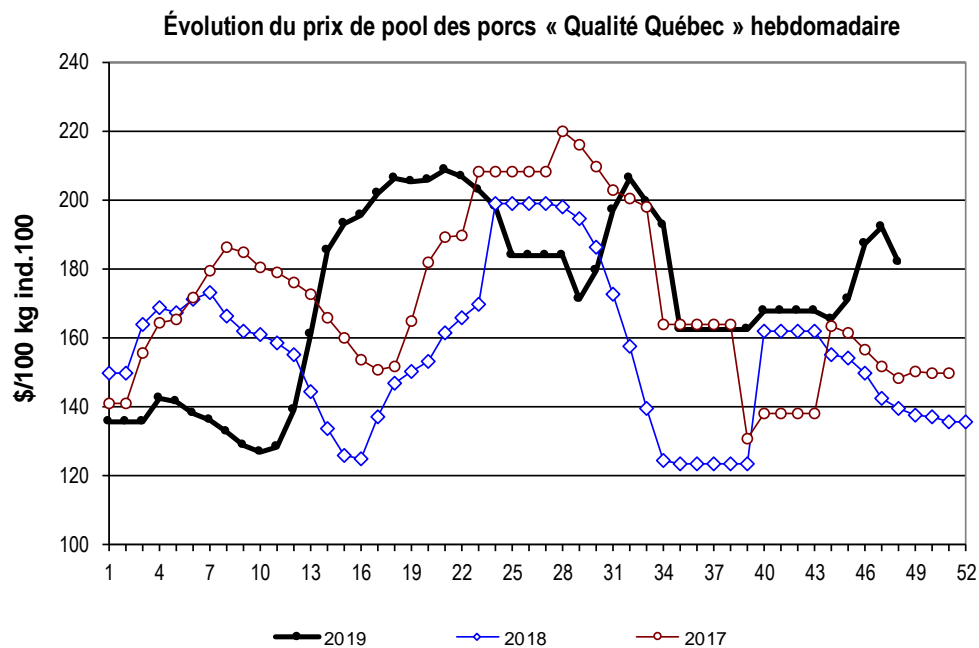
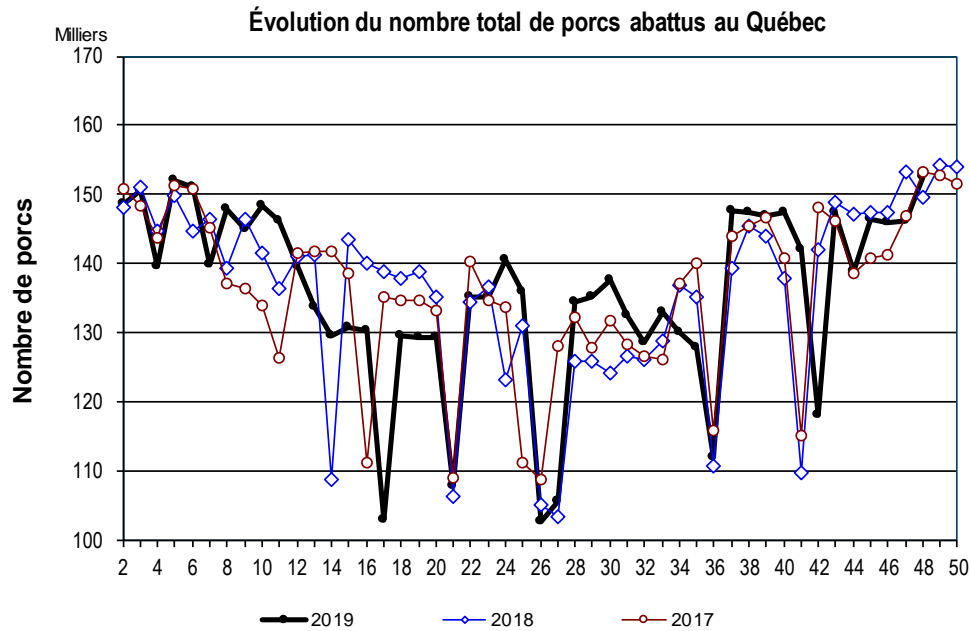
	Coût d'alimentation						Coût total d'alimentation \$/porc
	pour les truies		pour les porcelets		pour les porcs		
	\$/truie	\$/Tm	\$/prct	\$/Tm	\$/porc	\$/Tm	
décembre 18	375 \$	318 \$	16,21 \$	463 \$	100,03 \$	339 \$	136,51 \$
janvier 19	433 \$ *	365 \$ *	14,45 \$ *	425 \$ *	96,94 \$ *	343 \$ *	132,26 \$ *
février 19	434 \$ *	366 \$ *	14,32 \$ *	421 \$ *	97,13 \$ *	343 \$ *	132,36 \$ *
mars 19	433 \$ *	365 \$ *	14,29 \$ *	420 \$ *	96,70 \$ *	342 \$ *	131,86 \$ *
avril 19	434 \$	366 \$	14,35 \$	422 \$	97,22 \$	344 \$	132,49 \$
mai 19	434 \$	366 \$	14,53 \$	427 \$	97,44 \$	344 \$	132,88 \$
juin 19	462 \$	390 \$	15,48 \$	455 \$	103,92 \$	367 \$	141,67 \$
juillet 19	481 \$	406 \$	15,88 \$	467 \$	109,73 \$	388 \$	148,79 \$
août 19	469 \$	396 \$	15,32 \$	451 \$	107,11 \$	378 \$	145,06 \$
septembre 19	455 \$	384 \$	14,51 \$	427 \$	103,57 \$	366 \$	140,01 \$
octobre 19	467 \$	394 \$	14,82 \$	436 \$	104,69 \$	370 \$	141,99 \$
novembre 19	457 \$	386 \$	14,47 \$	426 \$	102,00 \$	360 \$	138,49 \$
Moyenne 12 mois	444 \$	375 \$	14,89 \$	437 \$	101,37 \$	357 \$	137,87 \$

Note : À partir de janvier 2019, les données sont basées sur le modèle 2017. Les données de janvier à mars 2019 comportant un astérisque (*) ont été révisées à la suite de la parution du coût de production final 2018 le 5 avril 2019. La baisse du coût d'alimentation est principalement attribuable à la meilleure efficacité du modèle de production 2017. À partir de juin 2019, il a rebondi en raison notamment de la hausse du coût du maïs.



Note : À partir de janvier 2019, les données sont basées sur le modèle 2017. Les données de janvier à mars 2019 comportant un astérisque (*) ont été révisées à la suite de la parution du coût de production final 2018 le 5 avril 2019. La baisse du coût d'alimentation est principalement attribuable à la meilleure efficacité du modèle de production 2017. À partir de juin 2019, il a rebondi en raison notamment de la hausse du coût du maïs.

L'évolution du graphique sur le nombre de porcs abattus au Québec et mis en marché par les Éleveurs de porcs du Québec tient maintenant compte de toutes les grilles appliquées au Québec. Cela permet une meilleure comparaison avec les années précédentes compte tenu de l'ajout de nouvelles grilles.



Estimation du revenu stabilisé naisseur-finisseur MODÈLE DE BASE (ADAPTÉ DU MODÈLE 2017 DU CECPA INDEXÉ)

Poste	Entreprise naisseur-finisseur (104,3 kg*)		
	Coût 2019		
	Janvier - Novembre \$	7 441 porcs \$/porc	776 128 kg* \$/100 kg*
Achats d'animaux	45 180	6,07	5,82
Alimentation¹	1 039 744	139,73	133,97
Médicaments, vétérinaire et insémination	68 802	9,25	8,86
Frais de mise en marché	32 402	4,35	4,17
Électricité	25 626	3,44	3,30
Propane	22 543	3,03	2,90
Entretien et réparation machinerie	26 153	3,51	3,37
Carburant	18 471	2,48	2,38
Main-d'oeuvre additionnelle	87 647	11,78	11,29
Location roulant, terre et bâtiment	70 518	9,48	9,09
Intérêts sur emprunt à court terme	13 890	1,87	1,79
Intrants pour culture	38 291	5,15	4,93
Total des frais variables	1 489 265	200,14	191,88
Entretien bâtiments et fonds de terre	37 966	5,10	4,89
Assurances diverses	20 957	2,82	2,70
Taxes foncières	5 607	0,75	0,72
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme	20 237	2,72	2,61
Autres frais	21 427	2,88	2,76
Total des frais fixes	106 193	14,27	13,68
Amortissements	81 126	10,90	10,45
Revenu de l'exploitant	80 717	10,85	10,40
Vente de sous-produits	93 066	12,51	11,99
Revenus cultures ²	125 307	16,84	16,15
Autres revenus	20 493	2,75	2,64
Revenu stabilisé³	1 518 435	204,06	195,64

* kg carcasse

¹ Le poste « alimentation » comprend les grains produits à la ferme.

² Les revenus de cultures comprennent les valeurs des grains produits à la ferme.

³ Le revenu stabilisé n'inclut pas la cotisation ASRA ainsi que la rémunération de l'avoire du propriétaire.

Estimation du coût de production réparti par atelier MODÈLE DE BASE (ADAPTÉ DU MODÈLE 2017 DU CECPA INDEXÉ)

Poste	Entreprise naisseur-pouponnière			Entreprise finisseur (104,3 kg*)		
	Coût 2019			Coût 2019		
	Janvier - Novembre \$	364 truies \$/truie	8 152 porcelets \$/porcelet	Janvier - Novembre \$	7 441 porcs \$/porc	776 128 kg* \$/100 kg*
Achat d'animaux ⁴	49 147	135,02	6,03	505 043	67,87	65,07
Alimentation ¹	284 465	781,50	34,90	755 278	101,50	97,31
Médicaments, vétérinaire et insémination	63 559	174,61	7,80	5 243	0,70	0,68
Frais de mise en marché	2 134	5,86	0,26	30 268	4,07	3,90
Électricité	15 000	41,21	1,84	10 627	1,43	1,37
Propane	13 238	36,37	1,62	9 305	1,25	1,20
Entretien et réparation machinerie	12 517	34,39	1,54	13 635	1,83	1,76
Carburant	7 991	21,95	0,98	10 480	1,41	1,35
Main-d'oeuvre additionnelle	52 559	144,39	6,45	35 087	4,72	4,52
Location roulant, terre et bâtiment	20 140	55,33	2,47	50 378	6,77	6,49
Intérêts sur emprunt à court terme	4 963	13,63	0,61	8 926	1,20	1,15
Intrants pour culture	13 233	36,35	1,62	25 058	3,37	3,23
Total des frais variables	538 946	1 480,62	66,12	1 459 329	196,11	188,03
Entretien bâtiments et fonds de terre	17 694	48,61	2,17	20 272	2,72	2,61
Assurances diverses	8 948	24,58	1,10	12 009	1,61	1,55
Taxes foncières	2 250	6,18	0,28	3 357	0,45	0,43
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme	8 257	22,68	1,01	11 980	1,61	1,54
Autres frais	7 482	20,55	0,92	13 945	1,87	1,80
Total des frais fixes	44 630	122,61	5,47	61 564	8,27	7,93
Amortissements	33 583	92,26	4,12	47 543	6,39	6,13
Revenu annuel net stabilisé (90 %)	45 848	125,96	5,62	34 869	4,69	4,49
Vente de sous-produits	51 242	140,77	6,29	41 825	5,62	5,39
Revenus cultures ²	50 177	137,85	6,16	75 130	10,10	9,68
Autres revenus	11 283	31,00	1,38	9 210	1,24	1,19
Coût de production réparti ³	550 305	1 511,83	67,51	1 477 141	198,51	190,32

*kg carcasse

¹Le poste « Alimentation » comprend les grains produits à la ferme.

²Les revenus de cultures comprennent les grains produits à la ferme.

³Le coût de production réparti n'inclut pas la cotisation ASRA ainsi que la rémunération de l'avoire du propriétaire.

⁴Les achats d'animaux incluent les transferts d'animaux entre les deux ateliers (7 782 porcelets au prix du marché).

ANNEXE

Cette annexe présente les principaux paramètres du nouveau modèle naisseur-finisseeur et les données financières de base pour l'année de référence 2017 (année de l'enquête), avec, en parallèle, les principaux changements apportés au fil des ans. Les ajustements épizootiques et climatiques, tels que retrouvés dans le rapport du Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA), sont pris en compte dans les données présentées ci-dessous.

PRINCIPAUX PARAMÈTRES DE BASE MODÈLE NAISSEUR-FINISSEUR

1. Atelier « Porcelets »	Modèle de base 2012	Modèle de base 2017
Truies en inventaire	306	364
Taux de mortalité en pouponnière	4,42 %	3,66 %
Nombre de porcelets sortis de la pouponnière	6 299	8 152
Poids de sortie de la pouponnière	26,4 kg	26,6 kg
Nombre de porcelets par truie assurable	20,6	20,4
Nombre total d'heures de travail par année	3 562	3 675
Heures de l'exploitant*	1 761	1 483
Heures de la main-d'œuvre familiale et extérieure*	1 801	2 192
Taux de remplacement	39,5 %	41,1 %
Nombre de truies vendues ou mortes	96 truies réformées et 25 truies mortes	124 truies réformées et 26 truies mortes
Moulée consommée	1 180 kg par truie 35,0 kg par porcelet	1 185 kg par truie 34,0 kg par porcelet
2. Atelier « Porcs »		
Nombre de porcelets entrés	6 005	7 782
Poids des porcelets à l'entrée	26,4 kg	26,6 kg
Nombre de porcs produits assurables	5 672	7 441
Poids des porcs vendus à l'abattage*	100,2 kg de carcasse	104,3 kg de carcasse
Taux de roulement (ventes/inventaire)	2,99	3,03
Nombre total d'heures de travail par année*	1 647	1 969
Heures de l'exploitant*	822	783
Heures de la main-d'œuvre familiale et extérieure*	825	1 186
Taux de mortalité	4,56 %	4,20 %
Moulée consommée*	278,0 kg par porc	283,0 kg par porc

*Valeur pouvant faire l'objet d'une annualisation

Note : en ce qui concerne le modèle 2012, la FADQ a fait passer le poids de vente pour 2016 de 100,2 à 104 kg en juin 2016, ce qui a fait augmenter la moulée consommée de 278 à 294,70 kg.

ANNEXE

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES MODÈLE NAISSEUR-FINISSEUR

FRAIS VARIABLES	Volume de référence de la ferme type : 568 401 kg de carcasse Modèle de base 2012	Volume de référence de la ferme type : 776 128 kg de carcasse Modèle de base 2017
Achats de reproducteurs et de porcelets	24 456 \$	46 207 \$
Intrants des cultures	34 374 \$	38 147 \$
Achats d'aliments	776 616 \$	893 048 \$
Médicaments, soins vétérinaires et insémination	41 688 \$	66 989 \$
Frais de vente	27 232 \$	37 074 \$
Électricité et propane	31 565 \$	46 307 \$
Entretien des machineries et des équipements	18 745 \$	25 569 \$
Carburant	16 251 \$	16 923 \$
Main-d'œuvre additionnelle (incluant la famille)	57 832 \$	83 144 \$
Location du matériel roulant, terres et bâtiments et travaux à forfait	33 841 \$	67 601 \$
Intérêts sur emprunts à court terme	11 047 \$	8 474 \$
TOTAL DES FRAIS VARIABLES	1 073 647 \$	1 329 483 \$
FRAIS FIXES		
Entretien des bâtiments et des terrains	20 869 \$	37 471 \$
Assurances	16 998 \$	21 095 \$
Taxes foncières nettes	3 642 \$	5 199 \$
Intérêts sur emprunts à long terme	23 632 \$	18 566 \$
Autres frais	14 635 \$	20 675 \$
TOTAL DES FRAIS FIXES	79 776 \$	103 006 \$
REVENUS DIVERS	122 054 \$	165 172 \$
Dépréciation	66 814 \$	81 126 \$
Revenu annuel net stabilisé de l'exploitant	74 650 \$	78 210 \$
REVENU STABILISÉ	1 172 833 \$	1 426 653 \$

© Tous droits réservés, 1997.

La reproduction ou la transmission est interdite sans la permission écrite de l'éditeur.

Dépôts légaux Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1700-4896